

L'offre Santé MSA

Livret pour les professionnels de santé en structures d'exercice coordonné



santé
famille
retraite
services

Sommaire

Fiche Action 1 : Instants Santé _____ p.4

Fiche Action 2 : Forfait diététicien et psychologue en maison de santé pluridisciplinaire _____ p.6

Fiche Action 3 : Éducation thérapeutique du patient _____ p.8

Fiche Action 4 : Éducation à la santé familiale _____ p.10

Fiche Action 5 : Accompagnement des structures d'exercice coordonnées (MSP) _____ p.12

Fiche Action 6 : Exercice en campagne : promotion de l'exercice coordonné _____ p.14

Fiche Action 7 : Parcours maladies complexes : étude expérimentale _____ p.16

Fiche Action 8 : Actions de prévention santé seniors _____ p.18

Préambule

Approche territoriale, primauté de la prévention, continuité des soins, prise en charge globale et coordonnée de la personne et de son parcours de santé, rôle pivot du médecin traitant dans l'organisation et l'accès aux soins, sont autant de valeurs historiquement portées par la MSA.



Les priorités nationales de santé doivent de plus en plus être déclinées à l'échelon régional en tenant compte des déterminants propres à chaque territoire pour définir des solutions adaptées qui replacent au centre des réflexions les besoins de la personne et facilitent son parcours.

La MSA contribue aux politiques de santé publique pilotées par l'Etat et participe à la mise en œuvre du Programme Régional de Santé sous l'égide de l'Agence Régionale de Santé, à double titre :



En qualité d'assurance maladie obligatoire au bénéfice du parcours de santé de ses ressortissants agricoles



En qualité d'acteur reconnu par le code rural pour favoriser la coordination de l'offre de soins en milieu rural et à destination des populations rurales.

La MSA souhaite ainsi poursuivre l'amélioration du parcours de santé, au bénéfice de l'ensemble des populations vivant en milieu rural. Avec ce livret recensant l'offre de santé MSA, elle souhaite accompagner les professionnels de santé travaillant en exercice coordonné.

INSTANTS SANTÉ

**Parcours**

- ▶ Familles
- ▶ Personnes en difficultés socio-économiques

**Cible**

- ▶ Patients d'au moins trois ALD

**Objectif**

- ▶ Intégrer les assurés sous consommateurs de soins dans un parcours de santé à partir d'une consultation de prévention et les rendre acteurs de leur propre santé

**Contenu**

Le dispositif Instants santé se déroule en 2 ou 3 étapes :

- 1 Un entretien infirmier optionnel personnalisé à partir d'un questionnaire pré-rempli, au cours duquel un bilan biologique est réalisé. Les besoins de l'adhérent sont identifiés et une offre correspondante lui est proposée. Ces éléments sont renseignés et une fiche de liaison médecin traitant et consultation de prévention chez le médecin généraliste lui est remise. Une animation nutritionnelle complète cette séance.
- 2 Une consultation prévention réalisée par le médecin traitant dont le tarif correspondant à celui d'une consultation complexe est pris en charge par la MSA.
- 3 Des actions de prévention adaptées prescrites à l'issue de la consultation et prises en charge par la MSA (bilan bucco dentaire, consultations diététicienne, psychologue, des actions collectives seniors...).

FORFAIT DIÉTÉTICIEN ET PSYCHOLOGUE EN MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE



Parcours

- ▶ Familles
- ▶ Personnes en activité professionnelle



Cible

- ▶ Les MSP où exercent un psychologue et un diététicien
- ▶ Assurés agricoles atteints d'un trouble ou affection prédéfinis avec la MSA (critères d'inclusion)



Objectifs

- ▶ Faciliter l'accessibilité aux soins de psychologue et de diététicien en urgence et dans les situations de précarité
- ▶ Contribuer au maintien d'une offre en psychologue et en diététicien dans les territoires ruraux
- ▶ Améliorer la qualité des soins des troubles psychologiques et du comportement alimentaire
- ▶ Contribuer à définir des situations où les soins non médicamenteux sont de meilleure qualité et plus efficaces
- ▶ Réduire l'iatrogénie médicamenteuse associée aux traitements inappropriés
- ▶ Contribuer à la maîtrise des dépenses de santé



Contenu

Cette prestation rend accessible la prise en charge globale des patients atteints d'un trouble psychologique et/ou du comportement alimentaire (selon des critères d'inclusion prédéfinis avec la MSA).

La prise en charge est temporaire et individuelle, selon les modalités propres à chaque praticien. Elle respecte les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé.

La MSA propose un forfait de 4 040€ qui couvre un minimum de 25 assurés MSA et la coordination de l'équipe intervenante de la MSP (le médecin traitant prescripteur, le diététicien et/ou le psychologue).

La prise en charge des patients peut, si besoin, être prolongée en fonction des ressources, sur la dotation du Fond National d'Action Sociale de la MSA.

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT



Parcours

- ▶ Personnes souffrant de maladies chroniques



Cible

- ▶ Patients polypathologiques atteints de maladies cardiovasculaires, de diabète ou de BPCO



Objectifs

- ▶ Faire acquérir des compétences au patient
- ▶ Responsabiliser le patient dans la gestion de sa maladie chronique : observance, application de règles hygiéno-diétitiques, comportement adapté, auto-surveillance pour améliorer sa qualité de vie notamment s'il est atteint d'affections cardiovasculaires
- ▶ Limiter l'évolution des maladies chroniques ciblées
- ▶ Éviter la survenue de crises et incidents
- ▶ Réduire les complications



Contenu

Proposition de formation aux professionnels éducateurs conformes aux recommandations de l'INPES.

Sont pris en charge :

- ▶ La rémunération des prestataires formateurs pour la formation des éducateurs
- ▶ Le kit pédagogique comprenant le dossier éducatif partagé et les outils d'évaluation
- ▶ La rémunération forfaitaire d'équipe
- ▶ Un forfait de 1800€ pour un cycle éducatif complet
- ▶ Un forfait réunion d'équipe d'éducateurs d'un montant de 400€ par réunion dans la limite de 2 réunions par an pour les frais liés à l'organisation de réunions de coordination de l'équipe des éducateurs.

ÉDUCATION À LA SANTÉ FAMILIALE

**Parcours**

- ▶ Femmes
- ▶ Enfants
- ▶ Familles

**Cible**

- ▶ Familles
- ▶ Jeunes
- ▶ Personnes assurant un accueil familial (assistantes maternelles, crèches des territoires ruraux...)

**Objectifs**

- ▶ Renforcer les compétences d'auto-soin de la population permettant l'auto-prise en charge des petits maux du quotidien
- ▶ Compenser les difficultés d'accès aux soins
- ▶ Lutter contre les soins non programmés et limiter le recours aux urgences
- ▶ Assurer une qualité des soins pour les petits maux du quotidien
- ▶ Permettre aux assureurs et assurés de réaliser des économies

**Contenu**

La formation des bénéficiaires est réalisée via des équipes éducatives spécialement recrutées sur le territoire et formées.

Le programme comprend :

- ▶ Un tronc obligatoire composé de 4 modules (santé et famille au quotidien, traumatismes et agressions extérieures, urgences familiales, situations d'exception)
- ▶ 3 modules spécifiques facultatifs (puériculture et pédiatrie, agir en tant que jeunes, gérontologie et personnes âgées)

Sont pris en charge :

- ▶ La rémunération des prestataires formateurs pour la formation des éducateurs
- ▶ Le kit pédagogique comprenant le dossier éducatif partagé et les outils d'évaluation
- ▶ La rémunération forfaitaire d'équipe
- ▶ Un forfait de 1800€ pour un cycle éducatif complet

ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES D'EXERCICE COORDONNÉ (MSP*)



Parcours

- ▶ Familles
- ▶ Personnes âgées
- ▶ Personnes en situation de handicap
- ▶ Femmes
- ▶ Enfants
- ▶ Personnes souffrant de maladie chronique



Cible

- ▶ Professionnels de santé des territoires ruraux



Objectifs

- ▶ Contribuer à l'amélioration de l'offre de soins et à la qualité des soins sur les territoires ruraux
- ▶ Favoriser l'accès aux soins des populations
- ▶ Favoriser et promouvoir l'exercice en milieu rural
- ▶ Concilier vie professionnelle et vie personnelle en exerçant son métier dans toutes ses dimensions
- ▶ Partager sur le rôle des différents professionnels de santé dans l'équipe de soins de la maison de santé et sur la coopération entre les acteurs du territoire



Contenu

Accompagnement des professionnels de santé des structures d'exercice coordonné à la construction d'un projet de santé et au déploiement d'outils de coordination et d'actions de prévention et de promotion de la santé.

Est pris en charge :

- ▶ La mise à disposition d'un binôme médico-administratif pour aider à la conception et à la formalisation du projet de santé.

*MSP : Maisons de santé pluriprofessionnelles

EXERCICE EN CAMPAGNE : PROMOTION DE L'EXERCICE COORDONNÉ



Parcours

- ▶ Personnes en activité professionnelle
- ▶ Familles
- ▶ Personnes âgées
- ▶ Personnes en situation de handicap
- ▶ Personnes souffrant de maladie chronique



Cible

- ▶ Professionnels de santé médicaux et paramédicaux étudiants



Objectif

- ▶ Favoriser l'accès aux soins primaires en promouvant l'exercice en campagne
- ▶ Renforcer et préserver l'offre de soins en milieu rural
- ▶ Promouvoir l'exercice coordonné
- ▶ Contribuer à la réduction de l'inégalité d'accès aux soins sur les territoires



Contenu

2 actions possibles :

- 1 L'intervention sous type de cours dispensés aux étudiants dans les établissements d'enseignement, afin d'évoquer l'exercice en milieu rural et particulièrement l'exercice coordonné en maison de santé ou en pôle de santé.
- 2 L'accueil de stagiaires au sein de la MSA et d'une MSP pendant un jour et demi :
 - ▶ Une demi-journée au sein du contrôle médical pour appréhender les relations avec les médecins conseils et échanger sur des cas pratiques, les actions de gestions du risque et de maîtrise médicalisée des caisses
 - ▶ Une demi-journée de présentation des services de santé et l'offre de santé de la MSA
 - ▶ Une demi-journée au sein d'une MSP pour découvrir les conditions d'installation, l'organisation et le fonctionnement d'une MSP en milieu rural

PARCOURS MALADIES COMPLEXES : ÉTUDE EXPERIMENTALE



Parcours

- ▶ Personnes souffrant de maladies chroniques



Cible

- ▶ Patients atteints de pathologies cardiovasculaires
- ▶ Patients polypathologiques atteints de maladies cardiovasculaires, de diabète ou de BPCO



Objectifs

- ▶ Améliorer la prise en charge des assurés MSA porteurs de maladies complexes, définies comme ayant 3 maladies chroniques en ALD



Contenu

Etude visant à évaluer l'impact d'un entretien confraternel pour promouvoir l'application des recommandations de bonnes pratiques dans la prise en charge des maladies complexes.

- 1 Recrutement de 2 patients volontaires à suivre pendant 6 mois
- 2 Saisie à 3 reprises des données les concernant dans un questionnaire (inclusion, 3 mois, 6 mois)
- 3 Participation à un entretien téléphonique d'évaluation

L'étude se déroule dans le respect de la déontologie, du secret médical et des règles de la CNIL.

Les médecins généralistes traitants participant à l'étude seront rémunérés 150 € par patient inclus.

ACTIONS DE PRÉVENTION SANTÉ SENIORS



Parcours

- ▶ Personnes âgées



Cible

- ▶ Tous les retraités, quelque soit la caisse de retraite ou le régime de sécurité sociale, notamment les personnes autonomes de 60 ans et plus.



Objectifs

- ▶ Lutter contre l'isolement des seniors et préserver leur autonomie en participant à des actions de prévention, d'éducation à la santé, de bien vieillir, et d'éducation thérapeutique



Contenu

Des cycles d'ateliers et des conférences sur le bien vieillir, la santé et l'autonomie, réalisées par des animateurs formés et des intervenants experts. Ils prennent la forme de quatre axes de travail :

- 1 **Préserver sa santé**
Bien vieillir, bien vivre sa retraite, nutrition santé seniors, équilibre alimentaire, destination mouvement, sommeil, éducation thérapeutique du patient
- 2 **Muscler ses neurones**
Peps eurêka et gymnastique cérébrale
- 3 **Garder l'équilibre**
Destination équilibre, 1001 bûches...
- 4 **Rester autonome**
Seniors au volant, initiation aux gestes de premiers secours

Ces ateliers sont accessibles pour une somme de 5€ par personne.



VOS INTERLOCUTEURS

MSA DE PICARDIE

cmcd.blf@picardie.msa.fr

Maryse WURMSER-MESUREUR

☑ wurmser-mesueur.maryse@picardie.msa.fr

☎ 03 22 82 62 13 - 06 16 11 53 45

Martine JULIEN

☑ julien.martine@picardie.msa.fr

☎ 03 22 82 62 83



L'essentiel & plus encore